RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

ARRÊTÉ

portant nomination à la Commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 93-596 du 26 mars 1993 instituant une prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'agriculture;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2015 relatif à l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche instituée par le décret n° 93-596 du 26 mars 1993 ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2015 portant nomination à la Commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche.

ARRÊTE

Article 1er

Madame Laurence FOURNAISON, directrice de recherche à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), est nommée à la commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche, au titre des personnalités qualifiées, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre PAIN.

Article 2

Monsieur Bernard AMIAUD, professeur à l'Université de Lorraine, est nommé à la commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche, au titre des personnalités qualifiées, en remplacement de Madame Isabelle DAJOZ.

Article 3

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère chargé de l'agriculture.

Fait à Paris, le 31 AOUT 2017

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche

P Vinçon